

Chalette

**Le Tour de France
fera étape dans
le montargois**

et traversera Chalette le 8 juillet 2010. C'est un heureux événement pour tous les amoureux de la « petite reine », et ils sont nombreux à Chalette. Notre ville est familière de ces grands rendez-vous puisqu'elle accueille depuis de nombreuses années des épreuves cyclistes, telles le « Tour de l'Avenir », « le Paris Chalette » ou « le Chalette Vierzon ».

Avec son école de vélo, son club « le Guidon Chalettois », l'un des plus importants de la Région Centre et le projet de création d'une « piste BMX » sur la base de loisirs, Chalette partage la même passion du cyclisme et c'est tout naturellement que la ville répondra présente pour que l'arrivée du Tour de France soit une grande fête populaire.

Pour conclure, formulons le vœu que cette nouvelle édition du Tour soit une grande et belle épreuve sportive, débarrassée de toute suspicion de dopage. Il en va du respect des coureurs et de celui du public.

**Le conseiller Général Maire
Franck Demaumont**



Place
Journal municipal / N° 106
> 02 novembre 2009
Commune



Sommaire

- ICT Arboria 2 (Page 2 & 3)
- Semaine « Énergie Ville » (Page 3)
- Festival du Livre Engagé (Page 7)
- Réunions publiques (Page 4)

ICT à Arboria 2 : Avis défavorable du conseil municipal !

Le dossier concernant l'implantation d'une usine italienne de fabrication de ouate cellulosique (ICT), dans la zone Arboria 2, a été examiné lors de la séance du 19 octobre.

À l'unanimité, le conseil municipal a émis un premier avis défavorable, dans l'attente d'une seconde enquête publique « loi sur l'eau », prévue en novembre. **Décryptage.** En préambule, la délibération du conseil municipal adoptée ce jour là, rappelle que la ville de Chalette a soutenu, dès le départ, ce projet de créations d'emplois. Toutefois, elle n'a été informée que tardivement du projet de canalisation. Les élus demeurent inquiets

sur les risques de pollution, sachant que la commune a déjà « payé » une lourde contribution aux conséquences de pollution subies au titre de l'agglomération (comme ce fut le cas avec l'ancienne décharge du district, la station d'épuration, usine Saint-Gobain, usine Hutchinson...). Or, la nature des rejets prévus n'a pu être connue qu'à la lecture du dossier d'enquête publique, reçu deux jours avant le démarrage de celle-ci. Ainsi, l'étude du dossier d'enquête publique a fait l'objet d'un examen attentif par les élus et par le cabinet Biotope, lequel a conduit le conseil municipal à rendre un avis défavorable à ce projet.

William Le Bellec



Les principaux éléments conduisant à cette décision :

- Les rubriques retenues au titre du dossier « loi sur l'eau » ne couvrent pas **les impacts générés par les travaux** en rivière pour la canalisation et le rejet éventuel de substances non organiques.
- Les travaux que nécessite ce rejet ne sont pas décrits (travaux en berge, lit mineur ?).
- **L'impact sur le milieu récepteur, notamment piscicole, n'est pas analysé** alors que le plan de gestion du Grand Rozeau a montré la présence d'espèces patrimoniales comme la Lamproie de Planer, le Chabot ou la Loche de rivières très sensibles aux variations de température.
- La durée de la phase de démarrage au cours de laquelle les rejets sont beaucoup plus importants n'est pas indiquée.
- **Les impacts sont calculés à partir de moyennes** et ne prennent pas en compte les périodes d'étiages sévères en période de sécheresse.
- **La physionomie du Loing à l'endroit du rejet** (très large et peu profond) n'est pas prise en compte dans l'étude. Rien ne garantit que les substances dangereuses (colorants, biocides...) qui devront être suivies compte tenu de l'activité de l'usine ne soient pas présentes dans les rejets.
- Le rendement de la station d'épuration (du site ICT) n'est pas précisé, ni son dimensionnement en équivalent-habitants (qui permettrait notamment d'appréhender la charge de pollution de l'effluent).
- La destination des boues issues de la station d'épuration n'est pas précisée (épandage, décharge ?). Le dossier évoque tantôt une valorisation par épandage, tantôt une mise en décharge (destination à court terme interdit par la Communauté européenne !).
- Les mesures d'atténuation n'ont pas été suffisamment développées (bassins de rétention, lagunage...)
- Au final, les rejets conduisent à abaisser **la qualité du Loing.**

Bientôt une fête des enfants à Chalette ?

Dans le cadre de leur projet municipal, les élus de Chalette ont décliné deux grands thèmes qui leur sont chers : le vivre ensemble, et le développement durable. Ainsi s'appuyant sur la nouvelle directrice du service culturel, Valérie Abramovicz, la municipalité réfléchit à un projet autour d'une fête des enfants. Dans cette perspective, le service culturel souhaite impliquer l'ensemble des partenaires locaux et notamment les équipes éducatives des écoles de Chalette. Ainsi lors de la réunion annuelle avec les directeurs d'écoles et le maire, la suggestion d'organiser cette manifestation a été évoquée. Valérie Abramovicz a souligné la volonté de la ville de rassembler, avec cette fête, toute la population autour d'activités cultu-



relles diverses. L'idée est de faire travailler les enfants durant toute l'année sur un projet à déterminer avec eux et leur enseignant et que celui-ci soit présenté en fin d'année. La fête pourrait se dérouler sur trois jours et n'empêcherait pas les écoles

d'organiser à un moment précis une activité propre à leur établissement (ex portes ouvertes...). Un débat s'est engagé sur l'intérêt de garder ou non les kermesses. Le maire a tenu à préciser que le but de cette initiative est de permettre à toutes les écoles de se retrouver avec les parents à l'échelle de la ville, d'affirmer dans les faits le vivre ensemble et d'éloigner ainsi le communautarisme qui, s'il s'installait, ne serait bon pour personne. Il a appuyé sur le fait qu'il s'agissait bien là de l'avenir de la ville qui était posé. Au terme de cette première réunion il a été proposé d'organiser

une réunion spéciale avec tous les directeurs d'école afin de réfléchir au travail en commun qu'il serait possible de réaliser, sans oublier les associations de la Ville. **Affaire à suivre...**

B. Taleb

Respecter la volonté des communes

Les élus comptent-ils tous pour un au sein de la Communauté d'agglomération ?

Pour la première fois, en cinquante années d'existence, les élus de Chalette ont quitté la séance du conseil d'agglomération. Par ce geste symbolique le maire de Chalette Franck Demaumont entouré de son équipe entendait marquer son exaspération devant le mépris du Président de l'agglomération, quant aux décisions du conseil municipal de Chalette.

Ainsi en refusant d'étudier les solutions alternatives aux rejets dans le Loing (malgré les réserves émises par le cabinet Biotope) et la décision de rejeter des eaux polluées au pont des cinq arches, l'agglomération viole les articles 30 et 31 de ses statuts adoptés à l'unanimité en 2002.

L'article 31 stipule que « la Communauté d'agglomération ne peut transférer un équipement ou un aménagement sans l'accord préalable de la commune à laquelle appartient ce bien. En cas de désaccord, le Conseil de Communauté n'imposera pas à une commune un équipement ou un aménagement dont elle ne voudrait pas ».

Alors pourquoi cet acharnement, pourquoi cette précipitation ?

A l'évidence la réponse n'est ni économique, ni écologique, ni sociale, elle est politique.

Le Président de l'agglomération montargoise veut à n'importe quel prix masquer l'échec de sa politique en matière écono-

mique et sociale et celle de sa majorité.

En effet, depuis qu'il préside l'AME, JP Door est responsable avec l'UMP de la destruction de 10000 emplois dans le Gâtinais : Fermetures des Nouvelles Galeries (150 emplois), du service des douanes, l'école de gendarmerie (après la fermeture 10 ans auparavant de l'EAT), du siège social de la Banque de France, de

“En cas de désaccord, le Conseil de Communauté n'imposera pas à une commune un équipement ou un aménagement dont elle ne voudrait pas”.

Alors pourquoi cet acharnement, pourquoi cette précipitation ?

la Caisse d'épargne, de l'administration d'EDF, de Thyssenkrupp (1000 emplois), d'Hutchinson (suppression de 400 emplois), sans oublier la fermeture du centre de recherche de Faurécia (260 emplois), celle de la Fonderie Lafond, de Baxter à Amilly pour ne prendre que les exemples les plus significatifs !

Ainsi pour tenter d'effacer ce passif, il faut pour le Président de la Communauté d'agglomération, une usine, quitte à dé-

penser plusieurs millions d'euros et à polluer le Loing ! Nous ne pouvons l'accepter. L'emploi demeure, et restera notre principale préoccupation. Alors créons les conditions pour maintenir les emplois existants, développons des stratégies pour accueillir des emplois durables, respectueux de l'environnement. C'est tout le sens de la demande d'une table ronde sur l'emploi industriel portée par la cellule de veille économique. Il est regrettable que le préfet s'obstine à ne pas y rassembler tous les partenaires sociaux !

La Municipalité de Chalette, fidèle à ses engagements pris lors de la création de la Communauté d'agglomération poursuivra son action en son sein, dans le respect des décisions des communes membres.

Enfin, au nom de tous les élus de Chalette, Franck Demaumont demande au Président, qu'il s'engage : à saisir le syndicat Arboria afin qu'il étudie, outre la solution de base, une seconde variante sur le cheminement de la canalisation et le déversement des rejets des eaux usées de l'entreprise ICT comme cela a été évoqué lors du Conseil syndical du 5 octobre et sur son impact sur l'environnement.

William Le Bellec

Semaine « Energie-villes »

La ville de Chalette, adhérente au réseau « Energie-villes », a organisé du 19 au 23 octobre diverses actions sur ce sujet.

Cette opération avait pour but de former et de sensibiliser les élus et les agents de la commune à une démarche de développement durable.

De nombreuses activités ont été proposées : un atelier « qu'est-ce qu'un éco-agent ? », des films/débats sur « les dangers de notre alimentation » ou encore « déplacements, une affaire de choix », des expositions dans la salle des mariages sur les thèmes « vivre ensemble autrement » et « petits gestes grands effets », un café forum, une visite de l'école élémentaire Pierre Perret, un échange d'expériences avec d'autres collectivités... Diverses thématiques ont ainsi été abordées comme l'environnement, la santé, les transports, l'alimentation, la solidarité ou encore l'action collective. Selon Catherine Pépin, animatrice à la maison de la nature et de



l'eau, « pour une première action, le bilan est très positif. Une soixantaine d'agents ont participé à cette opération.

Tous ont été satisfaits et ont appris beaucoup de choses. Le personnel a pu échanger, réfléchir sur cette thématique du développement durable et, changer cer-

taines de leurs habitudes. » Cet événement a permis d'apporter des clés pour agir ensemble en faveur de la planète. Cette semaine a également été la première pierre pour construire ensemble le développement durable de Chalette.

Déborah Creff

RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme nous l'annonçons dans le CPC 105, la municipalité a engagé une série de rencontres avec les habitants afin d'aborder les principaux projets à venir dans le domaine de l'urbanisme et d'ébaucher les premiers bilans de ceux qui sont réalisés ou en cours. Echos des premières rencontres.

Vendredi 9 octobre, quartier de la Folie à Vésines. De nombreux habitants sont venus pour la présentation des futurs aménagements du secteur et pour exposer leurs problèmes quotidiens.

Le maire a indiqué que la rue de la Folie va être rénovée. Au programme : création d'un parking supplémentaire, d'une voie piétonne conduisant au canal, des **replantations d'arbres**, la mise en place de **tables de pique-nique**, de barbecues et d'une aire de **jeux pour les petits**. Le but est de créer un lieu de détente, de promenade et de convivialité pour les familles.

Par ailleurs, les riverains venus nombreux à cette rencontre ont fait part aux élus de leurs problèmes au quotidien concernant **les problèmes d'éclairage de parking, l'accès aux locaux pour poser les vélos** ou encore des endroits non prati-



cables par temps de pluie... Sur les conseils du premier magistrat de la ville, les habitants du quartier devraient se regrouper au sein d'une association afin de se faire entendre auprès de la société de logements Hamoval.

Les **problèmes de sécurité aux abords des écoles de Vésines** ont aussi été abordés. Franck Demaumont a proposé que les parents d'élèves demandent lors du prochain conseil d'école que l'entrée de l'école primaire se fasse dorénavant rue Lambert. Les habitants ont été très satisfaits de l'écoute des élus de la ville et des échanges constructifs lors de cette soirée.

Déborah Creff

Vendredi 16 octobre, devant la pharmacie et le fleuriste de la rue Marceau.

L'occasion pour le maire Franck Demaumont de présenter aux habitants les travaux du quartier. **Un espace partagé** où les piétons seront prioritaires va être créé. Le plateau piétons qui sera surélevé et ne comprendra pas de marches, offrira un confort de déplacement à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite. L'accès aux commerces sera plus aisé. Ce projet obligera aussi les voitures à ralentir ce qui favorisera la sécurité des passants. Les travaux devraient durer deux mois et s'achever avant les fêtes de Noël.

Déborah Creff



Place Marin La Meslée : point sur les travaux en cours et à venir

C'est plus d'une vingtaine de personnes qui ont répondu à l'invitation de la municipalité place Marin la Meslée ce samedi 17 octobre.

Sous un agréable soleil, le Maire a fait le bilan des travaux qui sont sur le point de se terminer.

Divers aménagements paysagers sont en cours en ces lieux ainsi que pour le rond point situé vers le restaurant chinois. Les riverains ont signalé les problèmes de « *bouchons* » qu'a engendré ce nouvel aménagement. Ayant constaté cet état de fait, le premier magistrat de la ville est intervenu auprès de la ville de Montargis.

Autre problème abordé : **celui de la fontaine** qui après essai rencontre des dysfonctionnements (mauvais calibrage).

Il convient de changer les pompes actuelles pour de plus puissantes.

À également été évoquée par les habitants **la réfection des trottoirs** qu'ils demandent à cor et cri. Le maire a pu leur



annoncer que ces travaux, financés par l'agglomération, sont programmés pour février 2010 et s'étaleront sur trois mois. D'autre part, il a été demandé de **réfléchir à une signalisation adéquate**. Des réflexions sont également engagées pour tenter de réduire la vitesse des véhicules. Enfin soulignant les effets pervers de la nouvelle entrée nord qui conduit à une circulation parasite dans les rues V. Hugo, l'avenue Jean Jaurès, et la rue de la forêt

qui fait le lien avec la N 7 le maire réfléchit avec ses techniciens à des solutions d'aménagements paysagers afin de supprimer ou du moins ralentir ces nuisances. D'autres réflexions sont en cours afin de trouver des moyens pour dissuader les véhicules d'emprunter les petites rues. **Les problèmes des poids lourds** ont également été soulignés. Concernant le projet éventuel de la mise en sens unique de la rue Jeanne D'arc, Franck Demaumont a proposé de patienter un peu, afin de laisser la circulation s'organiser et de réaliser ensuite un bilan qui donnera lieu à une décision circonstanciée.

En guise de conclusion, information a été donnée que **l'éclairage public** et les lignes France Telecom feront l'objet d'**enfouissement** ce qui éliminera les nuisances visuelles ; par contre et pour des raisons administratives et techniques les lignes basses tensions resteront aériennes.

B. Taleb

Le fleurissement de la ville toujours aussi prisé des particuliers chalettois.

Cette année 137 personnes, réparties en 7 catégories, ont participé au concours des maisons et balcons fleuris organisé par la municipalité.

Chacun des 5 quartiers de la ville a vu des particuliers concourir avec pour certains plus de 15 ans d'assiduité, mais aussi quelques novices. **Une satisfaction pour la ville attachée au fleurissement.**

Devenir éco-citoyens

Le développement durable dans lequel est engagée la commune fut un des critères du concours. Un questionnaire a été remis aux participants concernant leurs engagements dans ce sens.

La récupération de l'eau de pluie, l'utilisation de l'eau de lavage pour l'arrosage, le compostage domestique, le paillage mais surtout la limitation voire la suppression totale de l'emploi de pesticides ont fait partie des réponses.

Sur ce point, Chantal Clément, adjointe à la démocratie participative, a tenu à féliciter tout le monde car « ces petits gestes quotidiens participent à la défense de notre planète » et de rajouter « il

est grand temps pour chacun de devenir éco-citoyen ». Enfin ce que l'on peut remarquer c'est que pour la plupart des participants, c'est l'homme qui prépare le terrain, la femme prenant le relais pour les plantations et l'entretien avec une à deux heures par jour dans le jardin.

Patrice Avezard



LISTE DES GAGNANTS PAR CATÉGORIE :

- **C-1A** : Maisons ou balcons avec jardin très visible de la rue type très fleuri – **Mme Vassereau Anny, ex aequo Mme Regouby Cécile.**
- **C-1B** : Avec jardin très visible de la rue ou jardin à thème type paysager (avec ou sans fleurs) **Mr Gauthier Didier.**
- **C-3** : Avec ou sans terrasse, sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique **Madame Martins Virginia.**
- **C-4** : N'entrant pas dans les 3 catégories précédentes et limité en fleurissement **Mr Lafond Dominique.**
- **C-5** : Immeubles collectifs et notamment HLM **Mme Laliat Evelyne.**
- **C-6** : Professionnels de l'horticulture, salariés ou chef d'entreprise, agents de la collectivité y compris retraités, professionnels **Mr Gonthier Christian.**
- **C-15** : Jardins potagers fleuris **Mme Mialhe Christiane.**

L'ENVIRONNEMENT, LE JARDIN ET LES FLEURS SONT AUSSI SUR RADIO CHALETTE 89.3 : LE SAMEDI ET DIMANCHE MATIN

Les souris vertes : animées par Jean Paul Piget, Guylaine Gouffier et Patrice Avezard, le samedi à 8h30 et le dimanche à 8h. Le jardinage écolo, la bête, les sorties nature et les questions des auditeurs sont les ingrédients de cette émission.

Nouveau : La chronique environnement - proposée par Laurence du service environnement de la ville de Chalette, le samedi matin dans « Le Mag » entre 9h et 10h.

Les bords du Loing ne sont pas une déchetterie

Comme sur cette photo, prise le 16 octobre 2009 à la passerelle du bourg (vers l'école d'infirmières), des habitants trouvent normal de jeter branches de thuyas, reste de décorations, tablettes en bois, cannettes, bouteilles... **Les services techniques font leur possible pour garder la ville propre,** mais ils n'ont pas pour rôle non plus de passer tous les jours pour pallier l'incivisme des gens en récupérant les ordures que des personnes peu scrupuleuses n'ont pas le courage de porter jusqu'à une des déchetteries de l'agglomération.



En montgolfières : pour un voyage magique dans les airs !



Un meeting de montgolfières, organisé par l'association Air Gâtinais, s'est tenu le week-end du 3 et 4 octobre à Chalette.

Elles ne sont pas passées inaperçues. Plusieurs montgolfières ont survolé les paysages montargois durant tout un week-end pour le plus grand émerveillement des habitants. Il s'agissait du 4^{ème} meeting privé de ballons d'Air Gâtinais. Tous les décollages ont été effectués à la base de loisirs de Chalette. Les divers équipages venaient de la région parisienne, de l'Yonne, de Marseille ou encore du Nord de la France. Selon Jean Paul Piget, Président d'Air Gâtinais, le bilan est très positif : « Grâce à des conditions météorologiques favorables, cinq vols ont été réalisés. Plus de soixante-dix personnes sont montées à bord des montgolfières et après le vol, les gens avaient encore la tête en l'air malgré les pieds sur la terre. »

Air Gâtinais organise régulièrement des baptêmes de montgolfières. Pour tous renseignements, contacter l'association au 02.38.98.76.80.

Déborah Creff

Match amical et nouveau sponsor pour les U9 de l'USC Foot Chalette.

Le 10 octobre, les équipes 1 et 2 en catégorie U9 de l'USC accueillait chacune trois clubs pour des rencontres amicales, il s'agissait là de leur 1^{ère} réception pour cette année.

Pour les jeunes chalettois encadrés par Fatma et Patrice le bilan est satisfaisant avec pour la 1, un match nul et deux vic-

toires et pour la 2, deux victoires et une défaite. Lors de ces rencontres, ces jeunes « Footeux » chalettois ont étrenné leurs nouveaux maillots avec comme sponsor le chalettois « Au bon coin ». Cette année, cette catégorie a connu un engouement tellement important qu'il a malheureusement fallu stopper les inscriptions. En effet plus de 25 jeunes ont rejoint la section U9, contre à peine 20 la saison passée. Ce n'est pas la seule catégorie jeunes à avoir vu un nombre important d'inscriptions, les U7 sous la houlette de Manu sont plus d'une quinzaine. Si l'on rajoute à cela les U11 dirigés par David et Dominique, l'école de foot de l'USC qui l'an passé a reçu le label prestige, compte plus de soixante joueurs.

Patrice Avezard

Le plein de Vététistes pour la « Transgâtinaise »

Dimanche 18 octobre, le guidon chalettois organisait la 18^{ème} édition de la « Transgâtinaise », en collaboration avec la municipalité de Chalette.

Cette manifestation, une balade VTT ouverte à tous, proposait 4 circuits, 17, 28, 38 et 55 km, entre lacs, canaux, rivières et forêt, ce sans aucun esprit de compétition. Pour cette année près de 900 personnes ont pris le départ sous le froid et dans le brouillard. Le plus jeune avait 5 ans, le plus âgé 75 ans.

Patrice Avezard



Ça court autour du lac !



Le 20 octobre, les quelques 500 collégiens de Picasso avaient rendez vous avec le cross interclasse du collège.

De la 6^{ème} à la 3^{ème}, tous étaient concernés. Il s'agissait comme l'a précisé Dominique Larsimon professeur E.P.S. « de la suite logique du cycle course et de la préparation du cross de district voir du départemental UNSS ».

Les 10 meilleurs de chaque course seront sélectionnés pour la suite.

Patrice Avezard





Festival du livre engagé

C'est une première sur la commune. Un festival du livre engagé va se tenir les 28 et 29 novembre au Hangar de Chalette.

Cet événement culturel est organisé par l'association « *Autrement, Autres Mots* » créée par un réseau d'associations du Gâtinais engagées au plan social, culturel et médiatique : *Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture (ACAT)*, *Les Amis du Monde Diplomatique du Gâtinais*, *Amnesty International*, *Artisans du Monde*, *Collectif Immigrés*, *Groupe Gaston Couté*, *Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)*. *Déborah Creff*

**UN LIVRE ? UNE SOURCE DE REPÈRES,
DE CONNAISSANCES NOUVELLES,
UN OUTIL POUR COMPRENDRE, ANALYSER, AGIR.**

Des réflexions, essais, enquêtes, constats, ouvrant aux débats d'idées, à des pistes alternatives en économie/finances, culture, gestion des espaces, relations Nord/Sud, environnement... dans la perspective « *qu'un autre monde est possible* ». Un monde où solidarité, justice sociale, paix, consommation responsable s'opposent à un productivisme aveugle, à une société dominée par le marché, les puissances d'argent...

**Samedi 28 novembre 2009 de 10h à 20h /
Dimanche 29 novembre 2009 de 10h à 18h**

au Hangar, rue de la Forêt - Chalette sur Loing



Nicolas Jules au Hangar : une vraie intimité avec le public

Nicolas Jules a présenté au Hangar samedi 17 octobre un spectacle plein de poésie. D'humour aussi.

L'air lunaire, il apparaît à peine que tout le public du Hangar rit déjà. Les cheveux en bataille, le jeune artiste arrive nonchalamment sur la scène, branche sa guitare, l'accorde, se prépare sans adresser un seul regard. Immédiatement, ça fait rire le public. Le ton de la soirée est donné : auto dérision et intimité. Sur sa guitare, Nicolas Jules entame une première phrase musicale, courte, rythmée. Et il parle au public, raconte ce qu'il ressent en débarquant à Chalette, du cygne qu'il y a croisé sagement posé au milieu de la rue. Puis le rejoint ce que Nicolas Jules appelle « *son orchestre* », Roland Bourbon, monumental chauve débonnaire, accoutré d'un tablier bleu. L'air volontairement niais il



se révélera un génie du son : avec des pièces de monnaie dans la guitare, des bouts de papiers sur la batterie, et tout un tas d'accessoires les deux artistes font en sorte que les spectateurs aient le plaisir d'entendre un peu plus qu'une belle guitare et une belle batterie.

La musique que donne à écouter le duo semble être un mélange de genres, jazz, rock, en particulier, et un mélange d'influences aussi : peut-être de Brassens ou de Barbara, notamment. Mais le tout en fait une œuvre personnelle où la poésie se niche partout. Nicolas Jules explique chacune de ses chansons avant de la jouer, comme pour la justifier, ce qui lui permet d'aborder avec humour et talent des sujets légers comme avec Marie-Carole, « *tu n'es pas très rock n'roll, tu fais tout bien comme le dit ta maman*

et ta maîtresse d'école », ou plus sensibles : « *La mort, quelle odeur, c'est pour ça qu'on y met des fleurs* ». Une agréable soirée, un public satisfait, un contact étroit avec les artistes au Hangar de Chalette ce soir là.

Ph. Gonthier

Bouche à oreille...

Réunion publique : la réunion publique prévue le 7 novembre à 11h à Vésines à la suite de laquelle devait être inaugurée deux nouvelles rues est reportée à une date ultérieure.

Cérémonie du 11 novembre : à 8h45 - au Monument aux morts.

Médiathèque : Animation Bébés-Lecteurs. 14 novembre à 10h30.

Enquête publique : Une enquête publique relative au déclassement de voies du domaine public communal aura lieu du 16 novembre au 4 décembre 2009. Les voies déclassées sont : partie de la rue Pierné, Léo Delibes, partie de la rue St Sébastien, rue St Saëns, rue Honnegger, partie de la rue Proudhon. Un registre sera tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête au service urbanisme, tous les jours de 9 h à 12h et de 14h à 17h ; le commissaire enquêteur assurera ses permanences en mairie le 16 novembre de 9h à 12h, le 28 novembre de 9h à 12h, et le 4 décembre de 14h à 17h.

Château de Sable : C'est la rentrée au Château de Sable. Ce lieu d'accueil enfants-parents est ouvert les mardis et jeudis de 14 h à 18 h - 9 rue Edouard Lalo - Tel 02.38.85.61.59

Comités de quartier

- **Bourg** : « Choucroute » Dimanche 22 novembre à 12h à la Salle Aragon - Inscription auprès de Carmen au 02.38.07.08.83 ou d'Aurélia au 02.38.98.87.92 avant le 13 novembre.
- **Vésines** : Réunion le 3 novembre à 18h Salle Salengro
- **Lancy** : Réunion 18 novembre 18h Restaurant scolaire
- **Kennedy-Château Blanc** : 25 novembre 18h - Ecole Pierre Perret

Avocat conseil : Prochaine permanence 18 novembre sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Conciliateur : Prochaine permanence 4 décembre - Sur rendez-vous au 02.38.89.59.03. ou 59.04.

Conseil Municipal : Prochaine séance le 23 novembre à 20h30 - Salle du conseil municipal, premier étage de l'hôtel de ville - Séance publique.

Musée d'Ecole : ouverture du musée - Animation pliage à 15h - Entrée gratuite.

Concours des maisons et balcons illuminés : inscription jusqu'au 4 décembre auprès du service « Vie des Quartiers » au 02 38 98 87 92. Les commerçants sont invités à participer à un concours de vitrines (mêmes modalités d'inscription).

Pleurs sur la ville



À quelques jours de distance, deux nuages noirs se sont amoncelés dans le ciel de Chalette et tout particulièrement au dessus du quartier de Vésines. Ainsi Andrée Bricard a dessiné un point

final à ses 97 années d'existence et François Boucheny est parti pour des grandes vacances éternelles. Pour ces deux figures chalettoises qui partageaient un certain nombre de points communs, le train de la vie a atteint, pratiquement en même temps, le Terminus.

Militante politique et syndicale **Andrée Bricard - Dédée pour les intimes** - a marqué la vie de la cité à plus d'un titre : par son activité syndicale courageuse à Hutchinson, par son dynamisme communicatif, et par sa fidélité, jusqu'à ses dernières heures à son parti et à son journal *l'Humanité* qu'elle défendait bec et ongle. Andrée a également participé à la vie municipale en tant que conseillère municipale de 1971 à 1983. Après le décès de son époux, elle a élu domicile au Foyer Jacques Duclos à Vésines où elle termina sa vie, tout près de l'entreprise à laquelle elle restait très attachée malgré les durs moments mais aussi les moments de solidarité qu'elle y a vécus. Il y a quelques temps encore, lors d'un documentaire réalisé pour les rencontres d'octobre elle y versait, aux côtés d'autres militants et habitants, son témoignage émouvant.

Et si ces derniers temps, fatiguée par cette longue vie foisonnante elle semblait avoir perdu le goût de vivre, son côté « battante » ne l'avait pas complètement quittée, encourageant son entourage, et notamment le maire à continuer le combat pour un monde meilleur. Pour celles et ceux qui l'ont côtoyée, l'image qui restera dans les mémoires sera celle d'un petit bout de femme, discrète, humble, souvent drôle,

toujours prête à s'élever contre une quelconque injustice, et très attachante.

Patte de tigre, c'est le surnom que certains de ses élèves lui avaient donné (à une époque il portait souvent un pantalon large en bas et rayé verticalement). Directeur d'école à Vésines, créateur et président de l'O.M.S* de Chalette, membre actif des AEV**, maire adjoint au sport (1977-1983) et à l'environnement (1995-2001) **François Boucheny** a assumé également la présidence de Radio Chalette et a été un commentateur sportif chevronné. Sa mémoire d'éléphant lui permettait de relater outre les actualités sportives récentes, quelques faits sportifs remontant pour certains aux années antédiluviennes. Un puits de science ce François ! disaient ses amis, et doté d'un humour parfois grinçant. Comme le rappelait dernièrement une des ses anciennes collègues mais aussi amie***, il a partagé son existence entre la classe, le sport et ses commentaires éclairés, les lectures et le décorticage quotidien de son journal *l'Huma*. Il avait décidé de vivre sa retraite à Caen mais restait très attaché à la ville où il a exercé la totalité de sa vie professionnelle et qu'il a co-gérée avec les municipalités Nublats et Louis. Avec la disparition d'Andrée et de François ce sont deux pages de l'histoire de Chalette qui se tournent. Tous deux, à leur manière, ont contribué à son écriture.

Ils laisseront une trace indélébile sur le grain de ces pages. Le maire, le conseil municipal présentent à leur famille, à leurs amis et connaissances leurs sincères condoléances.

B. Taleb

* Office Municipal des Sports

** Amis des Ecoles de Vésines

*** Nous remercions très chaleureusement Françoise Lavie, pour nous avoir livré quelques anecdotes et moments intimes que nous n'avons pas pu, hélas retranscrire dans leur intégralité ici.

Faire part

Ils sont venus au monde : SACKO-MÉRIAUX Aïssane, TOURÉ Cyré, KÖZ Elif, MAZOUZ Younes, ROBERT Elliott, SALLOUHI Lina, KARABULUT Safiyenur

Ils se sont unis : GUR Cemal - AKÇAY Hulya

Ils nous ont quittés : SHAH Murad, BODARD VVE BRICARD Alice Andrée, SIMON VVE BOUZAT Giselle, BOUCHENY VVE CHOLET Marguerite, ODRY VVE HOUDRAY Ginette, DANTON EP STOUNNIKOFF Henriette, LADHUIE Pierre, PIONT VVE JAVOY Jacqueline, GOASMAT VVE MERLIN Armelle, SUVINSKA VVE JALLERAT Irène, MAURY Jean-Jacques